

A propos de l'*Exsultet* : un problème pastoral, un problème littéraire

Nous avons reçu, d'un prêtre professeur, la lettre suivante :

« L'*Exsultet* de la vigile pascale, que tout le monde admire, est rarement expliqué avec clarté.

Votre numéro spécial de *La Maison-Dieu* pourrait-il remédier à cette lacune ?

Tous les auteurs que j'ai consultés constatent le désordre de notre texte actuel, certains essaient de l'expliquer, aucun n'y projette une clarté utile.

N'est-il pas regrettable que la récente réforme du Missel ait laissé subsister ce vénérable monument dans toute sa longueur composite, voire disparate ?

Il me semble même qu'une singulière aggravation s'y est introduite du fait de la translation des rites. La fixation des grains d'encens, l'illumination du cierge, la communication de la lumière faisaient d'heureuses diversions à la longueur du texte. Qu'on ait replacé ces rites au début de la cérémonie, c'est très bien.

Mais ce qui semblera peut-être un jour ahurissant, c'est qu'on ait laissé subsister dans le corps du *praeconium* des monitions qui se rapportent aux rites déjà accomplis, soit pour les commenter, soit pour les annoncer hors de propos.

Le souci pastoral qui anime la « repristination » de 1951 peut-il ignorer que la longueur de ce chant latin n'obtient aucune participation vraie de nos fidèles ? Hormis les cénacles d'initiés, il n'est pas une nation aujourd'hui dans le monde où les paroisses ordinaires puissent vibrer à cette interminable préface à laquelle on ne leur demande qu'un maigre *amen* pour toute réponse.

Quand bien même on coupera le chant par des gloses brèves, on ne réussira qu'à en mesurer la longueur.

Si l'on essaie une modeste analyse du texte, on remarque tout de suite qu'à côté du *praeconium* ambrosien (ou mêlé à lui) il y a des éléments accessoires que l'on pourrait avantageusement supprimer, déplacer à d'autres moments ou chanter sur une modulation plus simple (cf. bénédiction de l'eau).

La quantité prodigieuse des liaisons grammaticales artificielles souligne le caractère arbitraire de cet amalgame. Les *enim, igi-*

tur, quapropter, vero, sed jam, etiam, inquam ne sont pas d'un lyrisme jaillissant.

Notre « eucharistie lucernaire » est une synthèse de la *laus cerei* pascale primitive et de la *benedictio lucernae* dominicale. On ne peut plus les discerner. Soit.

Raison de plus pour n'y laisser que les deux éléments essentiels : louange et consécration.

Tout le reste : prélude, monitions, ou intercession, devrait céder le pas à l'essentiel, qui y gagnerait.

Telle est du moins l'impression d'un profane. »

La Maison-Dieu pourrait sans doute publier une étude approfondie sur l'*Exsultet*. Mais celle-ci demanderait de longues recherches, faites par un spécialiste, et se fondant sur des constatations documentaires. Notre correspondant avoue lui-même qu'il est un « profane », et son « impression » nous semble en effet un peu hâtive. Sa lettre, très discutable, n'en est que plus suggestive, et nous nous permettons d'y épinglez quelques réflexions, elles aussi provisoires et dénuées de prétention.

Un problème pastoral

Ceux qui ont célébré cette année la Nuit de Pâques, avec quelle joie, ont éprouvé presque tous le sentiment très vif que, pendant l'*Exsultet*, le peuple, jusque-là si actif, retombait dans sa passivité. Sa participation se borne, outre l'*Amen* final, aux réponses du dialogue de la Préface (que notre correspondant semble avoir oubliées). Mais est-ce là un si grand dommage ? Dans une cérémonie aussi longue et aussi complexe, n'est-il pas bon que le peuple se repose de temps en temps, et passe quelques minutes à écouter et à admirer ? Certes, l'*Exsultet* est en latin. On ne voit guère qu'on puisse le chanter en français. Les tentatives faites en ce sens pour des paraliturgies (celle, par exemple, de notre *Triduum pascal*) ne peuvent satisfaire pleinement, pas plus que bien des adaptations de paroles françaises sur une mélodie grégorienne.

La solution la plus simple est de mettre aux mains des fidèles une bonne traduction : nous réagissons aujourd'hui contre l'abus des livrets et des missels, qui enferment le fidèle dans une lecture individuelle. Mais, ici encore, ne passons pas d'un excès à l'autre. Si, pendant presque toute la Nuit pascale, l'assistance a répondu à des chants simples, écouté des textes accessibles, elle peut bien utiliser le palliatif d'un livret pendant le temps de l'*Exsultet*.

Le problème est le même pour la bénédiction des fonts baptismaux : une très longue formule, chantée elle aussi en latin. Là encore, le livret permet aux fidèles de suivre, le chant en français étant interdit et paraissant irréalisable.

« Couper le chant par des gloses brèves » n'aboutirait, selon notre correspondant, « qu'à en mesurer la longueur »; c'est à voir, car chaque glose donne à l'auditeur un thème de méditation qui occupe son esprit pendant la fraction de chant qui suit, et où il peut reconnaître des vocables apparentés à leurs correspondants français déjà entendus. Nous croyons que cette solution, que nous avons expérimentée en d'autres circonstances, par exemple pour la généalogie de Noël, est une des plus pratiques.

Pourrait-on envisager, avec une bonne sonorisation, une traduction donnée en surimpression ? Nous avons entendu employer cet artifice pour le chant de la Passion, et les résultats nous ont paru satisfaisants. Deux conditions doivent alors être sauvegardées : que le son soit distribué plutôt qu'amplifié, de telle manière que le traducteur puisse garder un ton un peu confidentiel, qu'il parle pour ainsi dire « en italiques », le texte chanté gardant sa primauté lyrique; que la lecture française soit donnée rapidement, par fragments séparés, pour éviter la fatigue d'un doublage ininterrompu.

Nous avons parlé d'*admiration* et de *lyrisme*. Il ne faudrait pas oublier que la célébration liturgique ne peut se passer de ces éléments, d'ordre sensible et affectif plus qu'intellectuel. Aidons nos fidèles à comprendre, certes ! Éliminons tous les ésotérismes qui proviennent de la paresse ou de l'inadaptation. Mais une liturgie où tout serait parfaitement expliqué et traduit, où il ne resterait plus aucune pénombre, aucun au-delà, tomberait dans un didactisme et un prosaïsme affligeants.

Un problème littéraire

N'est-ce pas en vertu d'une sorte de rationalisme que notre correspondant décèle, dans l'*Exsultet*, « des éléments accessoires que l'on pourrait avantageusement supprimer, déplacer, etc. » ? Le mot de Boileau appliqué à l'ode — le genre lyrique par excellence — ne doit pas nous faire tellement sourire : « Chez elle, un beau désordre est un effet de l'art. » L'*Exsultet* n'est ni un théorème, ni un sermon classique, ni un rapport d'expert. Il n'a pas été construit froidement pour démontrer une théorie ou enlever une conviction : c'est une effusion débordante, mêlée, pleine de retours et de redites. « La quantité prodigieuse des liaisons grammaticales artificielles » n'apparaît qu'à celui qui éplu-

che minutieusement le texte refroidi. Elle passe absolument inaperçue de celui qui se laisse prendre par l'enthousiasme pascal.

On a connu naguère de nombreuses théories qui dépeçaient à plaisir le canon de la messe, selon des critères de critique interne, toute subjective. Le canon tel qu'il est ne correspondait pas au canon tel que, selon ces logiciens, il aurait dû être. Tout ce qui dépassait de ce cadre imposé était coupé sans pitié et rejeté au rang d'interpolation ou de doublet. On oubliait seulement que le rythme de la prière est un rythme vital, et non pas géométrique, et que la prière la plus pure, la plus originelle, peut entremêler des mouvements logiquement opposés : d'adoration et de suffrages, d'action de grâces et de recommandations, d'extase et d'intercession.

Il est fort possible que notre *Exsultet* soit fait de pièces et de morceaux. Si on peut le démontrer par des arguments d'ordre positif, sur documents, nous nous inclinons. Pour ma part, je n'en penserai pas moins que cette mosaïque, quels que soient son origine et les matériaux hétérogènes qui la composent, réussit à procurer aux auditeurs candides, dont je suis, l'impression d'un élan irrésistible, d'une coulée parfaitement une, qui entraîne l'adhésion et l'enthousiasme, qui déchaîne et orchestre la joie. En tout cas, je refuse pour l'instant une dissection qui ne s'autoriserait que de principes grammaticaux ou de théories logiques.

Il y a toutefois, dans la lettre que nous avons reçue, un argument qui risque d'imposer, parce qu'il paraît s'appuyer sur des faits extérieurs au texte :

« Ce que semblera peut-être un jour ahurissant c'est que, en remplaçant au début de la cérémonie les rites qui, jusqu'ici, s'intercalaient dans le texte de l'*Exsultet*, on ait laissé subsister, dans le corps du *praeconium*, des monitions qui se rapportent aux rites déjà accomplis, soit pour les commenter, soit pour les annoncer hors de propos. »

Ici, notre correspondant cède à une sorte de mirage, qui nous a troublé nous-même quelque temps. Les traducteurs les plus fidèles donnaient jusqu'ici, sans le vouloir, un coup de pouce au texte, pour l'accorder aux rubriques en vigueur. Mais qu'on lise ce texte sans idée préconçue, qu'on le traduise objectivement et en tenant compte uniquement de sa teneur grammaticale, on ne retrouvera plus trace de ces « monitions... hors de propos ». Pour le montrer, nous allons reproduire sur trois colonnes : 1° quelques extraits d'une traduction antérieure au décret de 1951; 2° les passages correspondants du texte liturgique; 3° les passages correspondants d'une traduction récente : on verra qu'aucun

malaise, aucun décalage ne subsiste (nous avons mis en italique les mots sujets à ces interprétations diverses).

1° *Traduction antérieure au décret* (Missel de Clervaux, *imprimatur* daté de 1937) :

(*Le diacre vient d'enfoncer les grains d'encens...*)

Recevez donc, ô Père saint, *cet encens* comme un sacrifice du soir, que la sainte Église vous fait dans cette offrande solennelle de ce cierge... Nous *connaissons* maintenant la signification de cette colonne de cire qu'une flamme éclatante *va allumer* en l'honneur de Dieu.

Ici le diacre allume le cierge pascal avec l'une des branches du cierge placé sur le roseau.

Ce feu, quoiqu'il soit *partagé*, ne souffre aucune diminution dans la communication de sa lumière...

Nous vous prions donc, Seigneur, que ce cierge, consacré à l'honneur de votre nom, *brûle sans arrêt*, pour dissiper les ténèbres de cette nuit...

2° *Texte liturgique inchangé* :

In hujus igitur noctis gratia, suscipe, sancte Pater, *incensi hujus sacrificium vespertinum* : quod tibi in hac Cerei oblatione solemni, ... sacrosancta reddit Ecclesia. Sed jam columnae hujus praeconia novimus, quam in honorem Dei rutilans ignis accendit.

Qui licet sit divisus in partes, mutati tamen luminis detrimenta non novit...

Oramus ergo te, Domine : ut Cereus iste in honorem tui nominis consecratum, ad noctis hujus caliginem destruendam, *indeficiens perseveret*.

3° *Traduction nouvelle* (d'après celle que nous avons publiée après la parution du décret) :

En action de grâces pour cette nuit, recevez donc, Père saint, le sacrifice nocturne de *cette flamme*, que la très sainte Église vous présente dans l'oblation solennelle de ce cierge... Et maintenant nous *avons célébré* la louange de cette colonne de feu qu'*embrase*, en l'honneur de Dieu, un feu étincelant.

Bien qu'il ait été *distibué*, la lumière qu'on lui emprunte ne diminue pas (ou *n'a pas diminué*)...

Nous vous prions donc, Seigneur, afin que ce cierge, consacré à l'honneur de votre nom, pour détruire les ténèbres de cette nuit, *demeure sans déclin*.

On constate ainsi que, pour s'accorder aux rubriques anciennes, le texte avait besoin d'être sollicité. Traduit exactement, il s'accorde sans aucune difficulté avec le cérémonial nouveau. Et que dire, dans le début de la *Laus cerei*, de tant d'allusions à cette « brillante lumière » qui, dans le cérémonial ancien, n'est pas encore allumée !

*
**

Concluons. Le récent décret fait notre admiration parce qu'il a restauré un usage antique en l'accommodant aux nécessités de notre temps. Les modifications qu'il a inaugurées nous font

espérer d'autres réformes, aussi heureuses, dans le sens d'une plus grande vérité et d'une plus grande adaptation pastorale.

Mais, de grâce, que ces nouveautés, si sobres et si prudentes, ne déclenchent pas en nous un prurit immodéré de réformes et de décapages. Ne sacrifions pas des traditions profondément vénérables à une pastorale exagérément soucieuse de participation et d'intelligibilité. Que le souvenir de Viollet-le-Duc, refaisant à sa guise Notre-Dame de Paris ou Vézelay, nous rende prudents. Remercions le Saint-Siège de nous avoir comblés, et, si nous lui demandons respectueusement de parfaire son œuvre, ne remettons pas tout en question. Ce n'est pas parce que, sur certains points importants, mais limités, notre liturgie peut avoir besoin d'aménagements, que nous devons porter partout la hache et le rabot !

A.-M. R.